

Le trésorier

Missions dévolues sous la supervision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration :

Travail relatif à la comptabilité (en collaboration directe avec l'agent administratif et le Coordinateur général)

- Assurer l'exécution des paiements en conformité avec la procédure relative au règlement des dépenses ;
- Veiller à transmettre des bilans illustrant la gestion de la trésorerie ;
- Rédaction du rapport financier utile à nos instances de tutelle ;
- Assurer le contrôle des pièces comptables rentrées par les partenaires du Relais Social Urbain de La Louvière dans le cadre des projets divers en conformité avec le cahier des charges.